



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 mai 2019

### Palmarès de la 7<sup>e</sup> édition du Concours vidéo « De l'école au travail : à vous de filmer ! »

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a organisé, pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, le concours « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail, à vous de filmer ! », destiné aux élèves des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis (CFA). Réalisé pour la deuxième fois en partenariat avec la CCMSA (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole), il a été lancé mi-octobre sous le parrainage des ministères chargés de l'Education nationale et de l'Agriculture<sup>1</sup>. Les quatre lauréats ont été récompensés ce 24 mai.



L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes en formation aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs premiers pas dans le monde professionnel. Depuis la création du concours en 2012, plus de 600 vidéos ont été mises en ligne. Pour cette année, plus de 60 vidéos ont été déposées sur la [page Dailymotion](#) du concours.

Cette année, le jury, composé de représentants de l'Education nationale, de la CCMSA, de la branche Accidents du travail / Maladies professionnelles de la Sécurité sociale<sup>2</sup> et d'experts, a distingué quatre productions :

<sup>1</sup> Concours ouvert depuis 2018 aux élèves résidents dans les départements d'outre-mer.

<sup>2</sup> L'Assurance Maladie – Risques Professionnels, l'INRS, les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail et la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France.



Le 1<sup>er</sup> prix a été décerné au film [« Up and down »](#) réalisé par le Centre de formation des apprentis du Bâtiment (CFA) et des Travaux Publics de Franche-Comté (Académie de Besançon). *« Le scénario a été élaboré en cours de français, les risques décrits en cours de Prévention santé environnement. Nous avons également travaillé avec une psychologue »* décrit Thomas Agut-Miraille, coordinateur du projet.



Le 2<sup>e</sup> prix a été attribué au film [« Les Bouches préventives »](#) réalisé par le Lycée technique hôtelier de Marseille (Académie d'Aix-Marseille). *« Toute la classe a participé à la construction des scénarios. Les élèves se sont beaucoup investis dans le travail d'écriture, jusqu'à la réalisation pour laquelle nous étions accompagnés »*, souligne Dalila Rollet, professeure documentaliste.



Le 3<sup>e</sup> prix est allé à la réalisation [« Super prévention s'attaque à la Bad cave »](#) réalisé par l'Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) de Beaune (Académie de Dijon). *« L'un des élèves a eu l'idée d'un super héros de la prévention. En classe, nous avons décidé que le film devait montrer ce qui existait par le passé et les avancées qui ont contribué à améliorer les conditions de travail »* explique Sébastien Leblanc, enseignant au CAP.



Le jury a remis un prix **« Coup de cœur »** au film [« Mr. Prap »](#) par le Centre de formation des apprentis (CFA) du Bâtiment et des Travaux Publics d'Arles (Académie d'Aix-Marseille). *« Les élèves du CAP Menuisier fabricant ont eu envie de mettre en lumière les risques liés à l'activité physique, fréquents dans le BTP et qui parlent à tous »* évoque Jammal Aboutman, formateur Prap (Prévention des risques liés à l'activité physique) au CFA d'Arles.

**Toutes nos félicitations aux élèves et enseignants** qui ont participé à ce concours et qui apportent un nouveau regard sur la prévention des risques professionnels.

Pour en savoir plus, retrouvez l'ensemble des films sur la [chaîne YouTube de l'INRS](#).

**Contact Presse : Marie-Eva PLANCHARD- 01 40 44 14 40- [marieeva.planchard@inrs.fr](mailto:marieeva.planchard@inrs.fr)**

**A propos de l'INRS :** L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité Sociale – Accidents du travail / Risques professionnels. Et pour suivre l'actualité de l'INRS : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) ; [www.twitter.com/INRSfrance](https://www.twitter.com/INRSfrance)